

Tél : 04 74 88 24 27

Courriel : mairie.chelieu@wanadoo.fr

Site internet : mairiechelieu.fr

n° 116

CHELIEU INFOS

Janvier 2023

RAPPEL

MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00

Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire

Sur rendez-vous

Réservation salles communales

Mairie : 04 74 88 24 27

PANNEAUX MULTISPORTS

La commune se sépare de 2 panneaux multisports. Ils sont démontés et à récupérer sur le plateau EPS, derrière l'école.

Faire offre à la mairie.



LE MOT DU MAIRE : extraits de la cérémonie des vœux

Bonsoir à tous et merci d'être venu partager avec l'équipe municipale ce début de soirée.

La dernière fois remonte à janvier 2020, un autre « âge municipal » puisque depuis, l'équipe que je conduis à la tête de la commune a été largement renouvelée, rajeunie lors des élections de mars 2020.

Traditionnellement, cette cérémonie permet de faire le bilan des réalisations de l'année écoulée, je vais évidemment déborder mais en rester à l'essentiel.

Deux très gros chantiers ont été menés, D'abord celui de la rénovation complète du chauffage de ce bâtiment comprenant, en plus de cette salle communale que nous occupons ce soir, les locaux scolaires ainsi que ceux de la cantine. Les nombreux compresseurs, souvent défectueux, constituant le système de pompe à chaleur ont été remplacés par une chaudière à granulés

bois qui chauffe les classes avec des radiateurs et la salle communale à partir du sol.

L'autre chantier est celui du lotissement situé à quelques encablures. Les 6 lots sont raccordés à l'ensemble des réseaux, les compromis de vente sont en cours de signature. Il restera les finitions de voirie qui seront réalisées après les chantiers de construction des futurs logements.

Parmi les autres réalisations, citons la cour de l'école, plus ludique, plus ombragée, la réfection des deux appartements communaux sis au-dessus de la mairie.

Et enfin un abri pour le sel de déneigement vient d'être réalisé en partenariat avec les communes de Valencogne et Chassignieu.

L'autre projet important, qui avait été annoncé lors des élections municipales est l'accompagnement des familles.

Celui-ci s'est décliné suivant deux axes :

Un axe social avec des participations pour TOUS, mais gradué en fonction de la situation familiale concernant les vacances mais aussi l'ensemble des activités des enfants.

L'autre axe est « environnemental » avec des aides à l'acquisition de vélos à assistance électrique dont ont bénéficié à ce jour 14 personnes, et des subventions à la plantation de haies.

L'ensemble de ces aides est détaillé sur le site internet de la commune. Cela me permet de faire le lien avec l'énorme effort de communication entrepris par la commune avec un bulletin communal rajeuni, un site internet complet, régulièrement remis à jour par Sébastien Arnaud, des panneaux d'affichage électronique qui fonctionnent parfois et la messagerie illiwap adoptée par plus de 300 personnes. (suite dernière page)

LA VIE COMMUNALE

L'essentiel du Conseil municipal

Le 10 novembre

Finances : participation de la communauté de communes pour un montant de 8 466 euros au titre d'un « fonds de concours » pour le financement de l'espace fraîcheur devant la mairie.

Gestion administrative : l'élaboration des fiches de paie sera confiée au Centre de Gestion à compter du début de l'année 2023.

Le 22 décembre

Projets 2023 : seront étudiés la rénovation de la salle au rez-de-chaussée de la mairie, la possibilité de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école

Facturation de la cantine et de la garderie : A compter de février 2023 (facturation du mois de janvier) les paiements en espèces et par chèque ne seront plus possibles. Seuls les paiements en ligne seront acceptés.

Sentiers pédestres : M Gonin informe que l'ensemble de la signalisation des sentiers dits « PDIPR » et de leur entretien sera revu.

Les travaux sur la commune

Terminés :

Hangar à sel
Réservoir incendie « Le Clos »

En cours

Espace fraîcheur devant la mairie
Terrain multisport sur le plateau EPS

A venir

Espace jeux place de l'église



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les deux mois qui suivent la date anniversaire.

Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille.

Mutuelle « communale »

Nous rappelons que la commune a signé une « convention » avec le groupe AXA dans le cadre d'une « mutuelle communale » qui garantit des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune.

RAPPEL : ANTI GASPI à la cantine

On peut récupérer auprès du personnel de la cantine entre 12 h 45 et 13 h les aliments non servis. Il convient de se munir d'un contenant.

Pour éviter des déplacements inutiles il sera recommandé d'appeler la cantine à partir de 12 h 15.

07 88 58 43 30.

Ces repas ne seront pas facturés. Il est laissé à la libre appréciation de chacun une participation financière éventuelle.

Les personnes intéressées doivent se signaler en mairie.

Les menus sont consultables sur le site internet de la commune et affichés sur le portail de l'école.



INFOS PRATIQUES

janvier 2023

FRANCE-SERVICES

Sur rendez-vous

La-TOUR-du-PIN

22 Hôtel de Ville

04 74 97 05 79

PONT-de-BEAUVOISIN

ZA de Clermont

(Proche Leclerc)

04 76 32 71 99

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

(Champ de Mars Val de Virieu)

Mardi

15 h 30 - 18 h 00

Mercredi

15 h 30 - 18 h 00

Vendredi

10 h 00-12 h 00

15 h 30 - 18 h 00

Samedi

10 h 00 - 12 h 00

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

(Zone d'activité à Panissage)

Lundi - Vendredi

14 h 00 - 18 h 00

Mercredi - Samedi

9 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 18 h 00

* heure d'hiver :

fermée le mercredi matin

et clôture à 17 heures

COLLECTE des ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, toutes les semaines, en alternance ordures ménagères ou papiers et emballages dans la poubelle jaune.

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi .

En cas de difficulté on peut le signaler à la mairie et surtout s'adresser au **SYCLUM** : **04 74 80 10 14**.

CONCILIATEUR de JUSTICE et ARCHITECTE CONSEIL

Permanence à la

mairie de Virieu

Prendre RDV au

04 74 88 21 42

INFIRMIERS :

maison médicale à Virieu 7/7 jours : 06 84 22 20 39 ou 06 89 20 20 20

Laëtitia Armanet à La Guinguette, Panissage 06 07 47 34 11

ASSISTANTES MATERNELLES :

MAM : R. Gonin 06 70 16 20 97 ;

C. Mermet 06 52 10 75 08 ; J. Zanetty 06 22 70 74 56

ASSISTANTES SOCIALES

Conseil Départemental

04 76 07 35 52

MSA

04 74 83 25 00

CPAM

36 46 ou site « ameli.fr »

TRESOR PUBLIC La Tour du Pin

Du lundi au jeudi

8 h 45 - 12 h 00

Vendredi

08 h 45 - 11 h 45

Tél : 04 74 83 29 29

Vals du Dauphiné

Lundi et Vendredi :

8 h 30 - 12 h 00

Mardi et Mercredi :

13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00

et 13 h 30 - 17 h 00

22, rue de l'Hôtel de Ville - CS
90077, 38353 LA TOUR DU PIN

CEDEX

04 74 97 05 79

SYCLUM : Les nouvelles consignes de tri

Des nouveautés du côté des déchets !

Syclum simplifie le geste de tri : emballages et papiers tous dans le même panier !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, finies les hésitations et les erreurs de tri...une seule consigne : 100% des emballages et des papiers se trient.

Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, il se trie !

Plus de déchets à trier : Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes... en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.

Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se

trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.

Encart Astuce

Un doute ? vérifiez les consignes de tri sur l'emballage ou téléchargez l'application « guide du tri »

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

BAC JAUNES

Les personnes n'ayant pas récupéré leur bac jaunes doivent se rendre à Passins (Proche Mores-tel) munies d'un justificatif de domicile.



L'AGENDA

Boudin à la chaudière	ACCA	5 février	Maison pour Tous
Assemblée Générale	Comité des Fêtes	10 février	Maison pour Tous
Initiation apiculture	Vallée en Transition	11 février	Maison pour Tous
Concours de belote	Don du Sang	11 février	Panissage
Concours de belote	Sou des Ecoles	Samedi 4 mars	Salle Communale
Agathines		Dimanche 5 mars	
Repas des Anciens	Comité des Fêtes	Date à définir	Maison pour Tous

ETAT CIVIL

Décès

Brigitte Chevallet le 1er janvier

Le retour des Agathines

Après 2 longues années sans se voir, le groupe d'irréductibles (Josiane, Simone, Fabienne et Aline) a décidé de reprendre le chemin des restaurants. Dans le souci de perpétuer la riche légende de Sainte Agathe, patronne des nourrices et des femmes, et cette tradition séculaire de ce rassemblement féminin faisant la fête autour d'un joyeux et festif banquet. Elles vous donnent donc rendez-vous le dimanche 5 mars. Elles auront le plaisir de se retrouver, de vous retrouver n'en doutons pas...C'est au restaurant « La Grange » à Torche-felon qu'auront lieu ces agapes. Les inscriptions sont d'ores et déjà prises soit auprès de Josiane au 06 06 49 08 08 ou auprès de Simone au 04 74 88 20 08.

D'avance merci
Aline Rebrion

Retrouvez toutes les aides et participations communales sur le site Mairiechellieu.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME accordées en 2022

Les permis de construire

Pierre Mermet	Route de Panissage	Garage
Olivier Raccurt	Rue de l'Eglise	Extension habitation
Lison Lacroix	Chemin de Tribouillon	Maison



Les déclarations préalables

Johan Moulaire	Chemin de la Rivoire	Extension auvent
Didier Vanhoutte	Ch. Du Grd Envelump	Rénovation de façade
Julien Ritter	Chemin de Beauregard	Modif. ouvertures
Richard Guillaud	Montée de la Rivoire	Clôture
Juliette Faure	Chemin de Tribouillon	Clôture
Nathalie Servoz	Ch. Du Grd Envelump	Abri
Cédric Grison	Chemin de Roi-Bon	Modif. façade
Detalle Sylvain	Chemin du Cimetière	Changement d'affectation
Del Aguila Fabien	Rue de la Mairie	Extension maison
Delean Maxime	Route d'Eynoud	Pose velux
Buclon Aimé	Chemin de Grivoultière	Clôture
Eric Gauthier	Chemin de Tribouillon	Piscine
Justin Lacroix	Chemin de Tribouillon	Modif. ouvertures

ETAT CIVIL 2022

Naissances :

Gabriella Guillaud-Saumur le 26 janvier
Tyam Bornicat le 10 mars
Lyne Ostanski le 21 mai
Clémence Chapot le 20 juin
Agathe Chaffard le 29 juin
Marius Chaffard le 29 juin
Timéo Billard le 16 août
Chloé Faure le 24 août
Naya Vieubled le 18 septembre
Eden Bouganim Arca le 21 septembre
Marius Charasse le 30 septembre
Iris Batime le 29 octobre

Décès :

Pierre Pacalin le 25 février
Pascal Guinet le 30 avril
Gabriel Reynaud-Paligot le 24 juillet
Monique Guillaud-Rollin le 15 août
Anne-Marie Rivière le 16 août
Jean-Noël Durand le 16 novembre

Mariages

Martin Vencon et Alyson Gachet le 18 juin
Stéphane Jolivet et Krista Bonnefoy le 25 juin
Christophe Marey et Pauline Collet-Beillon le 23 juillet

Coté projets maintenant.

Actée en 2022, la réalisation d'une nouvelle réserve d'eau destinée à la défense incendie est en cours, chemin du Clos ; l'aménagement d'un « Espace fraîcheur » devant la mairie sera réalisé d'ici quelques semaines, la rénovation de l'aire de jeux située derrière l'école sera effective tout prochainement, il faudra probablement attendre le printemps pour réaliser le city parc et le pump-track aux abords de l'église.

Une table d'orientation devrait être installée en limite avec la commune de Montagnieu.

D'autres projets pourront voir le jour dans les prochaines semaines suivant les orientations prises par le conseil municipal.

Je voudrais maintenant aborder avec vous les différents sujets qui impactent tout un chacun.

Tout d'abord l'énergie. La commune va être impactée comme toutes les autres. On nous parle de 30 % d'augmentation. Sur un budget de 14 000 euros en 2022, ce n'est pas anodin mais pas insurmontable non plus. Il faut dire que cela fait des années que la commune a mis en œuvre une politique de maîtrise des dépenses liées à l'énergie.

Voilà 10 ans que l'isolation thermique du groupe scolaire a été considérablement améliorée, plus de 10 ans aussi que l'éclairage public a été réduit ; un peu plus d'un an que nous sommes passés au bois pour le chauffage du groupe scolaire. Les deux dernières constructions, la Maison pour Tous et l'extension de la mairie ont été réalisées

en respectant des normes d'isolation optimales.

Aujourd'hui les marges de manœuvre pour faire encore mieux sans trop nuire au confort sont faibles, on y réfléchit.

Une initiative originale vous a été annoncée dans le dernier bulletin communal. Depuis 2 mois il est possible à tout un chacun de bénéficier des « restes » de cantine non servis aux enfants. A ce jour, seules trois personnes en profitent. C'est dommage .

La formule est simple, on se présente à la cantine vers 12 h 45 avec un contenant, on repart avec les excédents. Une participation financière est possible, elle est laissée à l'appréciation de chacun. Par précaution on peut appeler la cantine à un numéro que l'on rappellera dans différents supports d'information..

Je ne vais pas terminer mon intervention sans souligner la bonne ambiance qui règne à l'école où, grâce à la nouvelle équipe en place, le stress a fait place à la sérénité, celle des élus mais surtout celle des personnels communaux qui avaient été poussés à la grève.

Enfin, avant d'adresser mes vœux de bonheur et de santé aux 746 habitants de la commune, je voudrais vous faire partager ma peine d'avoir vu partir en cette année 2022 autant de chélioquois encore dans la force de l'âge, des personnes de ma génération, qui étaient en droit d'espérer plus de la vie. A cet égard, 2023 n'est pas reparti sur de meilleurs auspices.

Prenez soin de vous. Bonne année 2023 à tous.

Max Gauthier

Initiation à l'apiculture

2022 a vu naître un petit rucher-école familial à Chélieu, grâce au soutien de la municipalité et de l'aide de l'association Vallée en Transition.

Sur les 18 personnes de tous âges inscrites dont la moitié chélioquois.es, une dizaine a suivi assidûment les séances d'initiation à l'apiculture. Et plus de 70 % de ces néo-apiculteurs assidus ont pu installer une ou plusieurs ruches peuplées chez eux. Ce fut un véritable succès !

Malheureusement, les frelons asiatiques que nous n'avions pas rencontrés jusqu'en septembre, ont eu raison des colonies du « rucher école » malgré les protections.

L'organisation, que nous maintiendrons pour l'année 2023, est la suivante : une séance d'environ 2 heures par mois pendant la saison apicole de mars à septembre pour un groupe de 10 débutants maximum.



Hélène Murphy

**Réunion d'information samedi 11 février
à 10 heures à la Maison pour Tous.**